

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Enquête publique / Stade d'eaux vives / consultation des documents

Date : Thu, 15 Apr 2021 16:02:13 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour :

Copie à :

Bonjour,

Suite à la conversation téléphonique de ce matin avec Mr Mougin, je viens préciser par écrit mon observation concernant le motif cité en objet.

Pour consulter le dossier, je me suis d'abord rendu à la CAE où j'ai pu rencontrer Mr Lallevé, le commissaire.

Plusieurs documents de taille raisonnable et un pavé d'un peu plus de 800 pages me tendaient les bras. Très dissuasif ! Point souligné par la presse qui ne va pas faire envie aux visiteurs potentiels...

Ensuite, après l'avoir parcouru, je peux affirmer qu'il aurait pu être grandement allégé : de nombreuses pages blanches, plusieurs présentation du projet et les annexes ?

Pourquoi ne pas les avoir regroupées par thème en les reliant par sous dossiers clairement identifiables. Avec bien entendu des renvois dans le corps du texte.

Cette présentation aurait eu le mérite de permettre à deux ou trois personnes de consulter le dossier en même temps. Ce qui n'est pas le cas actuellement, car une seule une personne peut consulter le dossier mis à disposition.

Une fois rentré chez moi, j'ai voulu retrouver les documents. Sur le site de la Préfecture

Difficile de les identifier.

Un nombre important de plans qui n'en sont pas vraiment, des vues aériennes que tous ceux qui lisent Vosges Matin connaissent déjà.

Et le "pavé " Il m'a fallu beaucoup de temps pour comprendre qu'il a été saucissonné en 9 tranches...

Ensuite, pour naviguer, je teste le sommaire interactif qui ne fonctionne que sur les pages du tome 1 . Logique !

Cet inconvénient ne facilite pas les recherches thématiques que chacun aimerait faire en fonction de ses sensibilités écologiques.

Las, je me suis rendu sur le site de la CAE qui n'a pas proposé le " pavé " à la découpe.

Pourquoi ne pas avoir utilisé la même présentation que la CAE ?

Petit bonus aussi sur le site de la CAE, la vidéo !! Qui ferait se convertir au canoë kayak un écolo acharné ! Mais qui révèle aussi quelques travers du projet. Je ne manquerai de le signaler dans mes avis.

Autre observation, le site de la Mairie n'est pas assez précis. Comme vous le savez, il s'agit de la maison de l'environnement.

Le 12 avril à 16h45, je me suis rendu à l'accueil demandant où le dossier pouvait être consulté en Mairie. La personne n'a pas su me répondre par manque d'information. Renseignement pris, elle m'indique qu'il s'agit de la maison de l'environnement, mais que celle-ci est fermée pour cause de virus.

En sortant je passe devant, je vois que la grille est levée, la porte s'ouvre et le dossier est bien là dans toutes ses dimensions bien installé dans un petit coin. Comme à la CAE, une seule consultation possible à la fois.

Dans l'éventualité d'une correction sur la présentation des dossiers, il me semble que le délai de la consultation mériterait d'être allongé d'une semaine.

Merci de prendre en considération mes observations en me disant quelle suite leur sera donnée.

Avec mes salutations respectueuses

Stade d'eaux vives d'Epinal - avis d'enquête publique

A Epinal et à Golbey, depuis de nombreuses années le canoë-kayak est pratiqué par un très grand nombre de personnes : des jeunes enfants en école primaire, aux collégiens/étudiants jusqu'au sportif de haut-niveau en passant par des simples pratiquants amateurs d'un sport nautique.

Que ce soit pour une pratique compétitive, une pratique éducative ou pour une activité physique de détente ou de loisirs, il existe une embarcation, un bateau, un support qui répond aux attentes du public de tout âge et toute origine sociale. Les éducateurs sportifs et animateurs formés à accompagner, entraîner, animer chaque public en fonction de leur motivation favorise cette mixité de publics et de pratiques. C'est une particularité qui est à porter au crédit de cette activité du canoë-kayak et autres disciplines associées.

Ce stade d'eau vive moderne permettra de renforcer l'accueil de tous ces publics passionnés par ce sport de plein-air. Il va permettre de proposer des pratiques nouvelles pour les jeunes passionnés de sport. Il va permettre de soutenir et développer l'emploi. Il va participer à la formation des futurs professionnels du CK mais aussi à la formation continue d'autres utilisateurs comme les services de secours qui pourront y développer leurs compétences professionnelles.

Forts d'un savoir-faire déjà éprouvé en la matière, les acteurs du canoë-kayak pourront avec ce nouveau stade d'eau vive proposer et organiser des manifestations encore plus variées, plus nombreuses et plus ambitieuses tout au long de l'année.

Qu'ils soient culturels, de loisirs ou de compétitions, l'attractivité de ces événements sera locale, régionale, nationale et évidemment internationale au plus grand bénéfice de l'activité économique de l'hôtellerie et la restauration au 1^{er} chef mais également au secteur culturel que la cité d'Epinal revendique.

Cet équipement s'intégrera parfaitement dans son environnement naturel et citadin du site du Port d'Epinal. Ses caractéristiques techniques auront un impact positif sur l'environnement et la faune grâce par exemple aux vis ichtyo compatibles qui seront sans dommage sur la circulation des espèces piscicoles.

Facile d'accès, installé judicieusement à proximité d'autres installations et des espaces de promenade le long du chemin de halage du canal de l'est, cet équipement innovant s'inscrit bien dans l'offre exhaustive d'équipement qui valorise et dynamise l'image de la cité des images, de la communauté d'agglomération et de la région.

Je soutiens avec force enthousiasme ce projet innovant.

[REDACTED]
Ancien Sportif de Haut-Niveau Olympique de Canoë-Kayak [REDACTED].

Ancien Educateur Sportif [REDACTED].

Aujourd'hui, Professeur de Sport - [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]